

Membres afférents au
Conseil Municipal: 23
Membres en exercice: 23
Membres présents: 16
Membres votants: 21

OBJET:
71-TARIFS 2020
LOCATION DE
SALLES ET
MATÉRIELS
MUNICIPAUX

Date de convocation du conseil :

12 novembre 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE BAR SUR SEINE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 2019

L'An Deux Mille Dix Neuf, le dix-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bar sur Seine légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Marcel HURILLON, Maire.

Étaient présents M. HURILLON, Maire; M. MUSELET, Mme BARON, M. BARONI, Maires-Adjoints; Mme LEERMAN, M. GUERRAPIN, Mme QUINOT, M. PRIVÉ, Mme BERNOT, M. SEURAT, Mme DEHARBE, M. FOIZEL, Mme GROS, M. FAUCONNET, M. HACQUART, M. VADROT, Conseillers Municipaux.

<u>Etaient excusées représentées</u>: Mme FAUCONNET représentée par M. BARONI; Mme HEILIGENSTEIN représentée par Mme GROS; Mme PHILIPPE représentée par M. MUSELET; Mme DHULST représentée par Mme QUINOT; Mme BESSON représentée par M. FAUCONNET.

Absents excusés: M. BRAHIM; M. FIEVEZ.

Madame DEHARBE est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis des membres de la Commission des Finances réunie le 14 novembre 2019, décide :

- de reconduire sur 2020, les tarifs de location de salles et de matériels municipaux pratiqués sur l'année 2019, à savoir :

	Tarifs 2020		
	Période sans chauffage	Toute Période	Période avec chauffage
. SALLE POLYVALENTE			
- Forfait pour salle et matériels (vin d'honneur, réunion)	153.00 €		184.00 €
- Forfait pour salle et matériels (banquet)	255.00 €		350.00 €
- Manifestation à but non lucratif	410.00€		510.00€
- Manifestation à but lucratif	153.00 €		215.00 €
- Forfait pour nettoyage des locaux	92.00 €		
- Forfait pour mise à disposition de la sonorisation	92.00 €		
- Forfait pour utilisation des cuisines	133.00 €		
. SALLES HÔTEL DE VILLE			
- Salle des Mariages	46.00 €		
- Salle du rez-de-chaussée - Justice de Paix	25.50 €		
. VIEILLE HALLE			
	215.00 €		
. CLUB DES AÎNÉS			
- Forfait utilisation salle	112.00 €		133.00 €
- Forfait pour l'utilisation des cuisines		36.00 €	

. CENTRE D'HÉBERGEMENT				
- Hébergement par nuit et par personne		16.50 €		
- Forfait pour utilisation de la cuisine		1		
- Forfait pour utilisation salle et cuisine	180.00€		200.00€	
- Forfait pour utilisation d'une salle	61.50 €		71.50 €	
- Forfait nettoyage		92.00€		
. MATÉRIEL MUNICIPAL				
- Sonorisation	92.00 €			
- Barrière métallique, à l'unité	3.10 €			
- Podium remorque 8m/6m	133.00 €			
- Podium lame en bois (livraison, montage et	510.00 €	510 00 £		
démontage compris)	310.00 €			
- Table, à l'unité	3.10 €			
- Banc, à l'unité	1.10 €			
- Vaisselle, par personne	1.55 €			
- Friteuse	122.50 €			
- Structure bâchée	310.00 €			
- Demi-structure bâchée	205.00€			
- Barnum	105.00 €			
- Forfait livraison	51.00 €			

Les tarifs ci-dessus s'appliquent pour une durée maximale de location de 48 heures.

L'installation, le nettoyage des locaux et la remise en place du mobilier seront à la charge de l'utilisateur.

En cas d'impossibilité par l'utilisateur d'assurer ces prestations, celles-ci seront effectuées par les services municipaux aux lieu et place des occupants moyennant une redevance forfaitaire.

Les salles sont mises gratuitement à la disposition des sociétés locales dûment déclarées en association de type Loi 1901 et des autres groupements à but non lucratif ayant leur siège social sur la commune pour les réunions nécessaires à leurs activités courantes.

Toute occupation même à titre gracieux fera l'objet du versement d'une caution d'un montant de deux fois la valeur du droit d'utilisation des locaux et du matériel.

- **DIT QUE** ces tarifs seront majorés de 20% pour les demandes émanant des personnes ou sociétés non domiciliées à Bar sur Seine.

À l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME